

L'humanité à travers les âges : VI

Autor(en): **J.Z.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **1 (1863)**

Heft 47

PDF erstellt am: **16.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-176766>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

LITTÉRATURE NATIONALE — AGRICULTURE — INDUSTRIE

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port).

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces : 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Le théâtre.

(Un dernier espoir.)

Nous venons de prendre connaissance d'un plan déposé au café Monnet, à Lausanne, qui montre que non-seulement la propriété ci-devant Tavel, à l'extrémité du Grand Pont, est encore propre à un théâtre, malgré les dernières constructions qui s'y sont faites, mais que celui-ci pourrait contenir 1,500 spectateurs, en laissant, aux alentours, un espace suffisant pour un café avec trois étages d'appartements tournés au midi et un bâtiment derrière aussi à trois étages, éclairé par une cour. Le loyer de ces dépendances, joint à celui qu'on retirerait du théâtre pour les concerts, les bals, etc., produirait annuellement une somme au moins égale à l'intérêt du capital dépensé pour la construction.

Nous engageons donc vivement tous les amateurs du théâtre à adresser une pétition au Conseil communal afin de faire suspendre la vente du terrain en question, qui doit avoir lieu prochainement, et arriver enfin à un résultat que quelques personnes voudraient indéfiniment ajourner.

L'humanité à travers les âges¹.

VI.

Le problème le plus terrible qui ait été posé à l'homme, c'est la vie humaine. Pourquoi faut-il qu'un époux aille déposer dans la terre les restes inanimés de l'autre époux avec lequel il a vécu plaisirs et peines, bons et mauvais jours? Pourquoi perd-on des enfants bien-aimés? Pourquoi voit-on nos meilleures intentions méconnues, nos meilleurs projets échouer? Pourquoi la vertu succombe-t-elle devant le vice? Pourquoi, en un mot, la vie est-elle un drame si douloureux?

Les accents solennels des orgues, les hymnes sacrés de l'Eglise, peuvent seuls répondre à de telles questions et calmer de telles douleurs. L'âme éprouve un besoin indicible de se détacher de la terre pour s'élever vers

le ciel. On aime à s'approcher de cet autel où Dieu nous dit : « Je suis là! je suis là pour t'aider toujours! Courage, tout n'est pas perdu! Vois ce crucifix! J'ai aimé les hommes et suis venu avec une ineffable tendresse compàtir à leurs misères; encore aujourd'hui je les nourris de ma chair, et je les abreuve de mon sang. Quitte cette misérable existence terrestre, et, te souvenant de ta noble origine, ainsi que de l'amour que je t'ai montré, remonte vers le ciel, ta vraie patrie, vers Dieu, ton vrai père. Cherche dans les Evangiles l'amour éternel d'un Dieu aimant, crois, espère! et surtout aime! »

Nous avons besoin de rappeler ces vérités avant de montrer la Grèce marchant par élan du cœur vers le christianisme. Au fond des nobles faits d'armes de Marathon, Platée et Salamine, qui avaient si profondément rappelé la prise de Troie, restait quelque chose de triste et de lugubre qui attristait et troublait la pensée.

En vain on cherche dans la religion de cette époque une justice divine, un amour céleste sur lequel l'âme se repose; le crime succède au crime; les dieux y prenant part, puis punissant ce qu'ils ont ordonné; la fatalité antique ôte à l'homme toute liberté, et lui impose en même temps la responsabilité d'actes que le destin le condamnait à commettre. De plus, le progrès avait été condamné en la personne de Prométhée, lequel, étant d'origine céleste, avait été enchaîné sur une montagne pour crime d'avoir aimé les hommes et de leur avoir enseigné les métiers et les arts qui devaient les rendre heureux.

Ainsi l'humanité était condamnée au mal, et toute aspiration vers le bien était un crime; les divinités, monstrueusement inconséquentes, ordonnaient le bien en faisant le mal, l'ordonnant même pour le punir ensuite. Tel est le dualisme qui a toujours régné et qui règne encore en Orient. Seuls de tous ces peuples, les Grecs marchèrent vers l'épuration morale et l'idéal de Dieu.

Cela expliqué, nous allons suivre les principales phases de ce mouvement intellectuel. Eschyle, dans sa tragédie des Cœphores, fait proclamer la loi du monde ancien ou loi du talion. « N'est-il pas juste et saint de

¹ Voir le n° 59 du *Conteur vaudois*.

rendre le mal pour le mal? O grandes Parques! fasse Jupiter que la loi d'équité triomphe, que l'outrage soit puni par l'outrage! Ce cri vient d'éclater, la justice a réclamé sa dette; que le meurtre venge le meurtre; mal pour mal, c'est la vengeance des vieux temps. » Cependant Oreste, poursuivi par les Furies, trouve des protecteurs dans Apollon, dieu de la lumière, et Minerve, déesse de la sagesse, qui sont les nouvelles divinités. Aussitôt les Furies s'écrient: « Voilà donc ce qu'osent ces nouveaux dieux! ils règnent sans l'équité. Ah! divinités nouvelles, vous avez foulé aux pieds d'antiques lois, vous avez arraché de nos mains le criminel! » Mais Minerve les apaise, elle leur promet un temple à Athènes. Elles adouciront à l'avenir leur humeur farouche et seront appelées *Euménides* (les bonnes déesses). Les vieilles déesses elles-mêmes souhaitent que *pour venger un meurtre jamais un meurtrier ne se dresse*; elles recommandent aux Athéniens de *ne haïr que l'ennemi*.

Ne sentez-vous pas, ajoute M. Souvestre, à qui nous empruntons ces détails, que les temps approchent, que l'astre de Bethléem fait blanchir l'horizon bien avant son lever, que la voix des génies prépare lentement l'âme humaine à recevoir la Bonne-Nouvelle? Ces nouveaux dieux, qui épurent la morale primitive, sont, à leur insu, des précurseurs; ils façonnent de loin l'humanité, ils ouvrent son cœur pour lui faire entendre la voix sublime qui doit laisser tomber sur le monde ces paroles qui renferment toute une société nouvelle: *Aimez-vous les uns les autres!* J. Z.

M. U. Delessert est un littérateur qui ne plaisante pas. C'est au nom de la loi sur la presse qu'il nous invite à publier la lettre suivante, en réponse aux quelques lignes dont nous avons accompagné la nouvelle qu'il nous a *communiquée*, intitulée: *Une nuit terrible* (voir les numéros 44 et 45 du *Conteur*). Au risque de fatiguer nos lecteurs, ce que nous regretterions, surtout pour ceux qui avaient déjà lu les aventures de Lemièr, nous publions donc cette épître, en y intercalant nos réflexions, en italique.

Aclens, 7 septembre 1863.

Monsieur le rédacteur,

A la suite de la nouvelle (*en littérature, le mot nouvelle sert à désigner certains romans très-courts, certains contes, mais non pas toujours quelque chose de nouveau, paraît-il*) que je vous ai donnée, intitulée: *Une nuit terrible*, vous avez inséré quelques réflexions de nature à faire croire à vos lecteurs que je ne suis pas l'auteur de cette publication et que je n'ai fait que d'y prêter mon nom. Or, je dois à la vérité de déclarer que cette insinuation est complètement erronée. (*Tout doux, Monsieur!... et le petit volume dont nous avons parlé?...*) Le fond de ma nouvelle est vrai; je l'ai

puisé (*c'est un talent que nous ne vous contestons pas*) dans la biographie du savant écrivain français Lemièr. Tous les détails et la texture sont de moi et je défie de les trouver dans aucun ouvrage (*excepté dans celui que nous possédons*. — *Il vous fallait donc signer: Pour la texture: Ulysse Delessert; pour toutes les principales idées: Lemièr*).

Je suis, Dieu merci, à l'abri de cette sotte vanité littéraire qui cherche à s'approprier le travail d'autrui; les nombreux articles que j'ai publiés sur des questions d'utilité publique et où j'ai constamment gardé l'anonyme, parlent assez pour que je n'aie pas ici à me justifier. (*Il est très-curieux que votre réputation littéraire se soit faite par des anonymes; quant à nous, nous l'avons appréciée, précisément par votre signature au bas de la nouvelle en question*).

Maintenant, Monsieur, que tel ou tel écrit, l'école de la jeunesse, par exemple, renferme quelque chose d'analogue (*très-analogue, en effet*), il n'y a là rien qui doive surprendre personne (*nous pensons aussi que ceux qui ne connaissaient pas Lemièr n'ont pas été surpris*).

Le même fait peut servir de base à une foule de publications, sans que pour cela on puisse, soit aux uns, soit aux autres, leur adresser l'épithète, peu flatteuse de *reproduction*.

Je ne doute pas, Monsieur le rédacteur, que vous ne vous empressiez d'insérer cette publication dans votre plus prochain numéro, et vous présente mes salutations bien empressées.

ULYSSE DELESSERT.

Vous voyez, Monsieur, que nous ne sommes pas satisfaits de vos arguments. Rien ne peut nous édifier davantage qu'une confrontation de votre nouvelle (comme vous l'appellez) avec le petit volume que nous tenons toujours à votre disposition.

L'histoire de Guyaume-Tè

coumeint Djan-Daniè la contàvè.

L'è z'u mo ci pouro Djan-Daniè, mà mè rassovìno adi quand vegnà tzi nos avoué son crouillon dè pipa et son grand bounet dè làna que lei catzivè lè z'orolles et lei dècheindà su le cotzon. Lo vâio adi chetâ su onna dzèvala au carro dè la tzemenâ. L'ein avâi adi iena à contâ. L'avâi fé la campagne des Petits-Cantons ein nonante-houit et ellia dau Valais avoué lè Français. No contâvè asse bin l'affère dei Bourla-Papâi et coumeint l'avâi campâ au camp dei Gamaches à Saint-Surpi. L'avâi étâ à l'écoûla dein son dzouveno teimps, mîmameint que savâi dere l'histoire dè Guyaume-Tè sein s'ein manquâ on mot, asse bin que dein lo lâivro.

Lei avâi on iâdzo, que no desâi, dei baillîs que lè z'Autrichiens l'avant einvouhi dein lè Petits-Cantons po fère à paî lè z'impôts, et, ma fâi, lè dzein n'étant